

Séjours transfrontaliers Espace Mont-Blanc 2022

Fiches descriptives détaillées des parcours prévus*

*Chaque organisateur se réserve le droit de modifier le parcours avant ou pendant le séjour en cas de nécessité et à titre exceptionnel.

Partenaires :

- La CCPMB, la CCVCMB et l'Association d'Animation du Beaufortain pour les parties françaises,
- La Fondation Montagne Sûre pour la Vallée d'Aoste,
- Le Canton du Valais, pour la Suisse.

Format des séjours :

- Nombre de séjours : 4
- Durée : 5 jours / 4 nuits
- Publics : 12 à 15 ans
- Nombre de participants :
 - o 48 jeunes répartis comme suit : 12 CH, 12 I, 24 F (dont 12 CCPMB, 6 Beaufort, 6 CCVCMB)
 - o 12 jeunes par séjour.
- Randonnées itinérantes : chaque participant porte son matériel personnel et le pique-nique du jour dans son sac à dos.

Organisation et coordination :

La Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc assure la coordination générale du projet pour le compte de l'Espace Mont-Blanc et le portage financier des deux séjours organisés par les Français.

Chaque partenaire désigné assure l'organisation du séjour dont il a la responsabilité et sa préparation technique : encadrement, définition de l'itinéraire, nuitées en refuge ...

Encadrement :

Conformément à la réglementation, chaque séjour de 12 jeunes sera encadré par un Accompagnateur en Montagne diplômé et d'un animateur (diplômé ou non selon pays déclarant).

L'accompagnateur est désigné « Directeur de séjour ». Il se voit confié la préparation du séjour et le déroulement de l'activité de randonnée.

En complémentarité avec l'animateur, et selon un fonctionnement qu'ils partageront préalablement, l'accompagnateur assure et reste responsable de l'animation du groupe durant toute la durée du séjour (découverte patrimoniale et naturelle du territoire, vie collective, ...).



Déroulement du projet photographique :

La première journée de randonnée doit permettre au groupe de trouver sa dynamique et de prendre connaissance de son environnement. L'accompagnateur présentera l'Espace Mont-Blanc et le projet photographique.

Les journées n°2, n°3 et n°4 seront consacrées à la prise d'images. Celles-ci se dérouleront par groupe mixte de 4 jeunes par jour (soit 12 participants au total). Les jeunes sont amenés à réfléchir et traduire en image, ou capturer des photographies selon 4 thèmes :

- Rencontre : l'Homme et la montagne (les métiers, les activités, les loisirs ...)
- Vivre ensemble dans l'Espace Mont-Blanc (la coopération, l'entraide des personnes / pays ...)
- Évolution de la montagne (changement climatique, impact de l'Homme, faune & flore ...)
- Coup de cœur ! (une émotion, quelque chose d'insolite ...)

En fin de journée, au refuge, les participants du jour sélectionneront 1 image par thème (soit 4 images au total) qu'ils vont annoter, légendier ou commenter.

De retour au bureau, l'accompagnateur transmet au coordinateur des séjours transfrontaliers (CCVCMB) la sélection des 12 photos à taille maximale, accompagnées d'un document texte comportant pour chaque image :

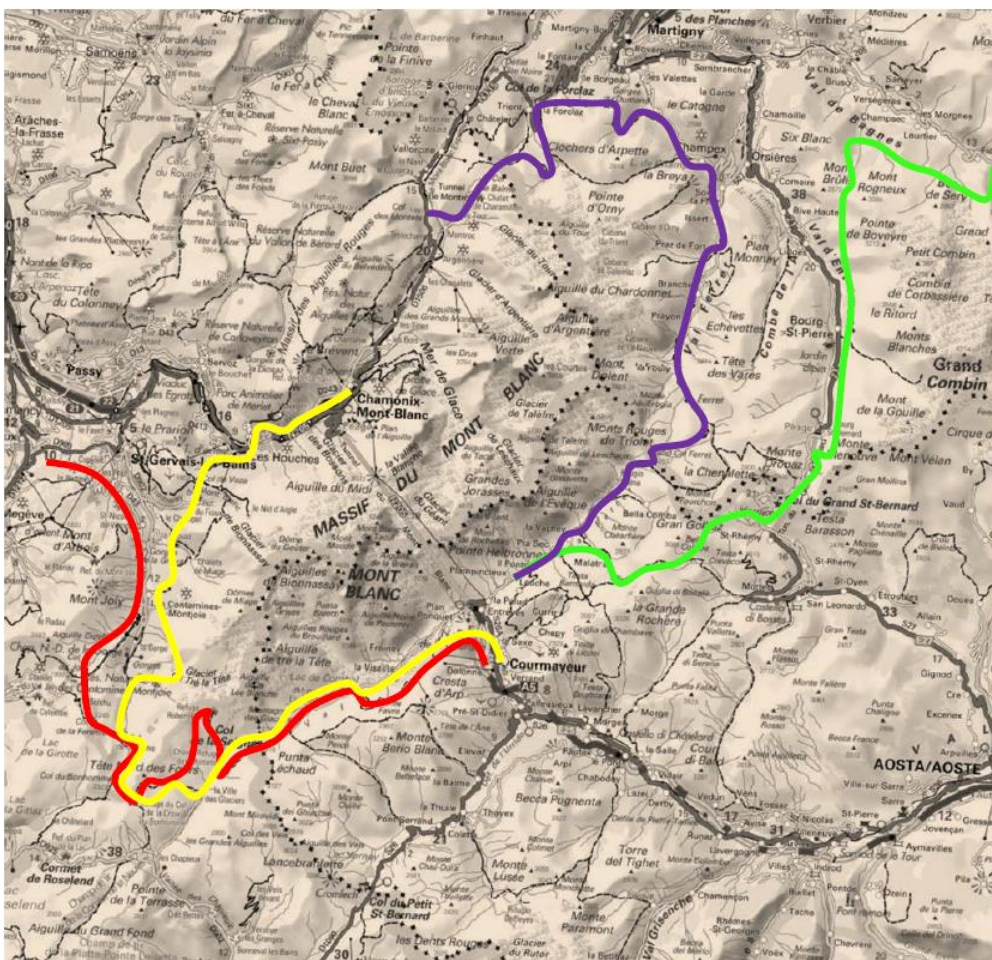
- la date
- un commentaire des jeunes sur la photo
- les noms des jeunes ayant pris la photo et éventuellement ceux sur la photo

L'appareil photo ainsi que des stylos et du papier pour écrire, seront mis à disposition par l'accompagnateur ou l'animateur.

Rendu :

Une fois le séjour transfrontalier terminé, l'accompagnateur ou l'animateur transmettra, via une plateforme, les photos prises durant le séjour. Chaque famille, grâce à des codes personnels, aura accès aux photos du séjour auquel son enfant aura participé.

Les images et commentaires des jeunes seront confiés à un graphiste pour leur mise en page en format « Carnet de voyage ». Ce carnet sera envoyé à chaque participant une fois tous les séjours transfrontaliers terminés.



Rouge : séjour 1 / Violet : séjour 2 / Vert : séjour 3 / Jaune : séjour 4